

CONSEIL MUNICIPAL

Rue du Tilleul à nouveau à sens unique

Le nouveau schéma de circulation est entré en vigueur au centre-ville de Saint-Imier. Depuis ce mercredi 27 février, on ne circule plus que dans un sens à la Rue du Tilleul.



Le nouvel aménagement de la Place du Marché et la fermeture de la Rue de la Citadelle en raison de la rénovation des locaux de la banque Raiffeisen avaient entraîné la mise en place d'une circulation bidirectionnelle à la Rue du Tilleul.

Désormais les chantiers sont bouclés et l'arrêté publié dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary n'a donné lieu à aucun recours. Plus rien ne s'oppose, par conséquent, à un retour à la normale.

Depuis mercredi matin, il n'est plus possible de monter la Rue du Tilleul depuis la route principale. Les véhicules ne peuvent plus que circuler dans le sens nord-sud. Il s'agit ainsi de faciliter le passage des voitures et de simplifier la gestion des deux carrefours Baptiste-Savoye – Tilleul et Tilleul – Pierre-Jolissaint. Leur géométrie rendait en effet parfois difficile le croisement entre usagers.

Rien ne change, par contre, à la Rue de la Citadelle. Celle-ci demeure à sens unique du sud vers le nord et donne accès directement au secteur nord de la Place du Marché.

L'itinéraire officiel privilégié pour atteindre l'Hôpital du Jura bernois ou se rendre à Mont-Soleil consiste à emprunter la route cantonale jusqu'à la hauteur de la Rue des Fleurs, puis de suivre la signalisation en place jusqu'à destination.

(cm)

Saint-Imier, le 27 février 2019